

# COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du 4 novembre 2024

**Présents** : M. Thierry BOKOBZA (Président), MM. Luis PEDRO GOMES, Stéphane PILMONT, Laurent PATRIGEON, Jean-Eric INACIO, Tony GABIER, Adrien BARROIS Mmes Monique ELISABETH, Yvane JONNAIS

**Absents excusés** : MM. COLOMBO, BOIVIN, LOUVEL, Mme GRIVOT

*Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## ANNUAIRE DES CORRESPONDANTS

L'annuaire de tous les correspondants U6 à U13 a été publié en fin de semaine dernière. Merci de votre relecture et de nous avvertir de tout changement.

Pour le consulter : [cliquez ici](#)

## BILAN RENTREE DU FOOT

Pour compléter le bilan de vos rentrées du foot : [cliquez ici](#).

## COURRIERS

### ACHERES FC

Demande du club pour reporter/annuler toutes les rencontres le 14/12, en raison de l'organisation d'un match avec le Variété club de France à cette date.

**La Commission vous demande un justificatif de l'évènement pour le lundi 11 novembre au plus tard.**

### HOUILLES AC

Demande du club pour reporter/annuler toutes les rencontres du 16/11, en raison de l'organisation du match de Coupe de France ce jour-là (7ème tour face à Boulogne-sur-Mer).

**La Commission prend note. Compte tenu des circonstances et des possibilités de report qui existent pour les Critériums Espoirs, elle donne son accord et reportera les rencontres au 11 janvier 2025.**

## CATEGORIE U6-U7 PLATEAUX U6

**La Commission organisera 3 plateaux spécifiques U6 en 2025. En parallèle des plateaux U6/U7 prévues aux mêmes dates. Un formulaire d'inscription va vous être envoyée prochainement afin de vous inscrire.**

## PLATEAUX U7

Retrouvez les prochains plateaux de la saison en [cliquant ici](#).

### BONNIERES FRENEUSE FC

Courrier du responsable de catégorie demandant à ne pas recevoir le 16 novembre car il va recevoir des rencontres U10/U11.

**La Commission ne peut donner une suite favorable à votre demande, car 9h30 est un créneau exclusif pour les plateaux, et en aucun cas, un plateau ne peut être annulé pour ce motif. Pour rappel, le créneau dérogatoire U10/U11 est 12h30. Elle maintient votre plateau prévu à domicile ce jour.**

### FONTENAY FLEURY FC

Courrier du responsable de l'école de foot demandant à ne pas recevoir le 16 novembre car le responsable est absent à cette date.

**La Commission prend note.**

## CATEGORIE U8-U9 PLATEAUX U9

Retrouvez les prochains plateaux de la saison en [cliquant ici](#).

## CATEGORIE U10-U13 CRITERIUM DEPARTEMENTAL

**La Commission a procédé à la vérification des licenciés de chaque club engagé sur le dispositif. Voici l'état des anomalies relevées et des conséquences sur les rencontres à venir :**

- ▣ FONTENAY ST PÈRE : 2 équipes : 12 licenciés : L'équipe 2 est forfait pour le 9/11
- ▣ GARGENVILLE STADE : 3 équipes : 17 licenciés : L'équipe 3 est forfait pour le 9/11
- ▣ MANTES USC : 2 équipes : aucune licence validée : Les 2 équipes sont forfaits pour le 9/11
- ▣ MANTES VIVONS FOOT : 2 équipes : 10 licenciés : L'équipe 2 est forfait pour le 9/11

**De plus, la Commission demande un point sur cette situation à tous ces clubs pour le lundi 11 novembre au plus tard.**

### Demande de dérogation annuelle accordée par la Commission

MESNIL ST DENIS AS 3 : 12h30

### ROSNY CSM

Demande du club pour une dérogation de certaines rencontres à 9h30 sur le terrain de la Butte verte, le club se retrouvant confronté à cette situation, compte tenu de l'état de ses terrains.

**Compte tenu du motif, la Commission donne son accord. Merci de prévenir vos adversaires.**

### TRAPPES ES

Demande du club pour reporter ses rencontres contre MONTIGNY LE BX AS & PLAISIROIS FO en Critérium par année, le samedi 9 novembre, en raison de l'inauguration de son terrain en même temps. Il propose de jouer ces rencontres le 11 janvier 2025.

**La Commission est dans l'attente de la réponse des clubs adverses pour donner son accord.**

## CRITERIUM ESPOIRS U10-U11

Point sur les dérogations accordées en début de saison concernant l'encadrement :

### U10

▣ POISSY FC : Encadrant certifié -

**Engagement Critérium non remis en cause.**

▣ CHANTELOUP US : Encadrant inscrit mais certification non validée.  
**La Commission informe le club que l'encadrant déclaré ne peut être le référent d'équipe pour le samedi 9 novembre et demande au club un point sur la situation pour le lundi 11 novembre au plus tard.**

▣ VERNEUIL ENTENTE : Encadrant non inscrit en certification  
**La Commission informe le club que l'encadrant déclaré ne peut être le référent d'équipe pour le samedi 9 novembre et demande au club un point sur la situation pour le lundi 11 novembre au plus tard.**

### U11

CELLOIS CS : En attente d'une réponse du District du 92

### ROSNY CSM

Demande du club pour une dérogation de certaines rencontres à 9h30 sur le terrain de la Butte verte, le club se retrouvant confronté à cette situation, compte tenu de l'état de ses terrains.

**Compte tenu du motif, la Commission donne son accord. Merci de prévenir vos adversaires.**

## CATEGORIE U12-U13 CRITERIUM DEPARTEMENTAL

**La Commission a procédé à la vérification des licenciés de chaque club engagé sur le dispositif. Voici l'état des anomalies relevées et des conséquences sur les rencontres à venir :**

- ▣ COIGNIERES FC : 2 équipes : 13 licenciés : L'équipe 2 est forfait pour le 9/11
- ▣ FONTENAY ST PÈRE AS : 2 équipes : 13 licenciés : L'équipe 2 est forfait pour le 9/11

**De plus, la Commission demande un point sur cette situation à tous ces clubs pour le lundi 11 novembre au plus tard.**

### Demande de dérogation annuelle accordée par la Commission

CHATOU AS : 15h30 (par année)  
CRAVENT FC : 14h00  
ELANCOURT OSC : 14h00  
ESSARTS LE ROI AGS : 14h00  
HARDRICOURT US : 14h00  
LAINVILLOIS FC : 14h00  
MONTIGNY LE BX AS : 14h00  
ST ARNOULT FC : 14h00  
VERSAILLES 78 FC : 14h00 (sans distinction d'âge)  
VILLEPREUX FC : 14h00

### BAILLY NOISY SFC

Demande du club pour une dérogation de certaines rencontres à 12h30 en raison des problèmes d'alternances relevées avec la diffusion des calendriers.

**Compte tenu du motif, et de l'horaire dérogatoire de 12h30, la Commission donne son accord sur les rencontres précisées. Merci de prévenir vos adversaires malgré tout.**

### VERNEUIL ENTENTE

Demande du club pour engager une équipe supplémentaire en sans distinction d'âge à 1 équipe.

**La Commission donne son accord et vous intègre en poule B, avec votre autre équipe, faute de place disponible dans le Critérium à 2 équipes.**

## CRITERIUMS ESPOIRS

Point sur les dérogations accordées en début de saison concernant l'encadrement :

### U12

▣ CHANTELOUP US : Encadrant certifié  
**Engagement Critérium non remis en cause.**

▣ MONTESSON US : Encadrant non inscrit en certification

**La Commission informe le club que l'encadrant déclaré ne peut être le référent d'équipe pour le samedi 9 novembre et demande au club un point sur la situation pour le lundi 11 novembre au plus tard.**

### U13

▣ BONNIERES FRE : Encadrant inscrit mais certification non validée.  
**La Commission informe le club que l'encadrant déclaré ne peut être le référent d'équipe pour le samedi 9 novembre et demande au club un point sur la situation pour le lundi 11 novembre au plus tard.**

▣ RAMBOUILLET FC : Encadrant non inscrit en certification

**La Commission informe le club que l'encadrant déclaré ne peut être le référent d'équipe pour le samedi 9 novembre et demande au club un point sur la situation pour le lundi 11 novembre au plus tard.**

### Demande de dérogation annuelle accordée par la Commission

ELANCOURT OSC : 14h00

MONTIGNY LE BX AS : 14h00

### CELLOIS CS

Le club nous demande un changement d'éducateur sur les U12 Espoirs.

**La Commission valide le changement après vérifications.**

### BAILLY NOISY SFC

Demande du club pour une dérogation de certaines rencontres à 12h30 en raison des problèmes d'alternances relevées avec la diffusion des calendriers.

**Compte tenu du motif, et de l'horaire dérogatoire de 12h30, la Commission donne son accord sur les rencontres précisées. Merci de prévenir vos adversaires malgré tout.**

### MAGNY 78 FC

Le club nous informe que le 9/11 son éducateur U12 sera remplacé par un éducateur suffisamment diplômé.

Le 16 novembre, c'est son éducateur U13 Espoirs qui ne sera pas présent.

**La Commission prend note et vous remercie de l'avoir prévenue. Concernant le 16/11, attention si les 2 rencontres se déroulent en même temps, le même éducateur ne pourra couvrir pour les 2 équipes.**

## FESTIVAL FOOT

Pour consulter les résultats de la 1ère journée : [cliquez ici](#).

### Anomalies relevées après étude des feuilles de plateaux

#### ▣ Matches perdu par pénalité (-1 pt - 0 but)

N°3 : FONTENAY ST PÈRE AS 1 & 2, MAUREPAS AS 1 & 2  
N°23 : COIGNIERES FC 1 & 2, CARRIERES GRE AS 3 & 4  
N°72 : PORT MARLY CS 1 & 2, CONFLANS FC 1 2

**Motif** : Non envoi des résultats

#### ▣ Matches perdus par erreur administrative

N°27 : CROISSY US 1 & 2 / FONTENAY FLEURY FC 1 & 2  
N° 42 : HOUILLES SO 1, CELLOIS CS 1 & 2, CHATOU AS 5  
N°51 : VIROFLAY USM 1 & 2, CHATOU AS 3 & 4  
N°66 : LAINVILLOIS FC 1 & 2, PLAISIROIS FO 1 & 2

**Motif** : Format des rencontres incorrect.

#### ▣ Retrait de points : -2 pts par équipe

N°26 : TRIEL AC 1 & 2  
N°32 : BOUAFLE FLINS ES 1 & 2  
N°33 : GARGENVILLE STADE 1 & 2, MAISONS LAFFITTE FC 3 & 4  
N° 42 : HOUILLES SO 1, CELLOIS CS 1 & 2, CHATOU AS 5  
N°49 : MEZIERES AJSL 1 & 2, MAGNY 78 FC 3  
N°57 : MESNIL ST DENIS AS 1 & 2, BUCHELOISE AS 1 & 2  
N°62 : INTERFOOT 1

**Motif** : Non réalisation ou réalisation non conforme de l'épreuve de jonglerie

#### ▣ Forfait : -1 pt par rencontre

N°4 : ABLIS FC SUD 1  
N°17 : CRAVENT FC 1  
N° 24 : FEUCHEROLLES USA 1 & 2  
N°26 : BOUGIVAL FOOT 1 & 2  
N°32 : ACHERES JA 1 & 2  
N°35 : ST ARNOULT FC 2  
N°38 : HOUDANAISE REGION FC 5  
N°41 : TRAPPES ES 5  
N°49 : MAGNY 78 FC 4  
N° 62 : BEYNES FC 3  
N°70 : MANTOIS 78 FC 3 & 4  
N°71 : LIMAY ALJ 4

## FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

### PLATEAUX CLASSIQUES U9

**Erratum : Annulation amende YF 1820**

Plateaux du 12/10/24

924101215 CHANTELOUP (ANDRESY / CARRIERES GRE)

### PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

**Amende après rappel 20€**

(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 19/10//24

#### Fiche récapitulative

2404 : MUREAUX O.F.C. LES (CONFLANS FC, SARTROUVILLE ES)  
2204 : TRAPPES E.S (BAILLY NOISY FC. FOOTBALL CLUB DE FONTENAY-LE-FLEURY)

**La Commission demande aux clubs visiteurs une copie de la fiche récapitulative afin de pouvoir entériner les scores. Sans réponse, les scores seront neutralisés.**

#### Fiche équipe

HOUILLE AC  
MUREAUX O.F.C. LES  
PLAISIROIS F O  
TRAPPES E.S  
VILLENNES ORGEVAL F.C

**Erratum : Annulation amende YF 1820**

Plateaux du 12/10/24

#### Fiche équipe

FONTENAY FLEURY FC

### CHALLENGE AUTOMNE U11

**Erratum : Annulation amende YF 1820**

Plateaux du 12/10/24

22 – VOISINS FC / ESSARTS LE ROI 2 / VOISINS FC / VOISINS FC

### CHALLENGE AUTOMNE U13

**Erratum : Annulation amende YF 1820**

Plateaux du 12/10/24

15 - CHATOU AS / CHATOU AS 2 / VELIZY ASC / VELIZY ASC 2